



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 18630

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à sa question écrite n° 9460 du 23 décembre 2002 soulignant que, selon les experts, le retard de la mise en oeuvre des fonds de pension serait lié à la situation de la Bourse, constate auprès de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité que le fonds de réserve des retraites (FRR) vient de placer 55 % de ses actifs en actions, ce qui atteste de la confiance en l'avenir de la Bourse. Certes, le président du directoire du FRR a jugé cette décision « relativement prudente », tendant à rassurer ceux qui s'inquiètent de l'effondrement des marchés boursiers (Le Monde, 9 avril 2003). Il lui demande si la représentation nationale peut être informée de l'évolution de l'analyse des placements des actifs des retraites à l'égard du marché boursier puisque, comme il s'en était étonné, le seul régime de fonds de pension ayant un caractère national, PREFON, place moins de 30 % de ses réserves en actions. Chacun en connaît les excellents résultats.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18630

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3754